



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 22 FÉVRIER 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE**

Étaient présents : M. Benoît Champagne
M^{me} Annie Goudreau
M^{me} Jacinthe Malo
M. Kévin Roy
M^{me} Helene Turgeon
M^{me} Mélanie Laviolette
M^{me} Janot Pagé-Kroft
M^{me} Anne-Marie Martel

M^{me} Corinne Payne, directrice générale
M. Jean-François Rioux, LL.L, secrétaire général

Absence motivée : M^{me} Lyne Guérin
M^{me} Mélanie Morin

Le 22 février 2021, à 19h27

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de M. Kévin Roy.

Le secrétaire général enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et avancement du Congrès
4. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2102 — CE — 1664

Il est proposé par M^{me} Helene Turgeon
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

3. SUIVI ET AVANCEMENT DU CONGRÈS

Suivant la tenue d'une séance de travail, les membres de l'exécutif approuvent les contrats suivants concernant le contenu du Congrès, soit :

- EscouadeÉdu – Rendez-vous des spécialistes du numérique 9500\$
- Fourwaves – Gestion des inscriptions 5700\$
- escouadeÉdu – Diffusion des ateliers 17 000\$

Rendez-vous des experts du numérique

À la suite des discussions ;

RÉSOLUTION #2102 — CE — 1665

Il est proposé par M^{me} Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif autorise la direction générale à signer le contrat avec escouadeÉdu au montant de 9500\$ pour le Rendez-vous des spécialistes du numérique.

ADOPTÉ

Plateforme Fourwaves

À la suite des discussions ;

RÉSOLUTION #2102 — CE — 1666

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif autorise la direction générale à signer le contrat avec Fourwaves au montant de 5700\$ pour la gestion des inscriptions.

ADOPTÉ

Diffusion des ateliers

À la suite des discussions ;

RÉSOLUTION #2102 — CE — 1667

Il est proposé par M^{me} Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif autorise la direction générale à signer le contrat avec escouadeÉdu au montant de 17 000\$ pour la diffusion des ateliers.

ADOPTÉ

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

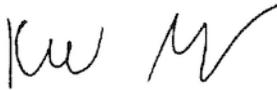
L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé ;

RÉSOLUTION #2102 — CE — 1668

Il est proposé par M^{me} Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 19h29.

ADOPTÉ



Kévin Roy, président



Jean-François Rioux, secrétaire général